

Nombres de membres		
Afférents au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Date de la convocation
03 avril 2026

Date d'affichage de la convocation
03 avril 2026

Date d'affichage de la délibération

Objet de la délibération
Vote du compte de gestion 2025 ESSEF

## EXTRAIT N°19/2026 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BALAGNY SUR THERAIN

L'an deux mille vingt- six et le 09 avril à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme. MORELLE Isabelle, Maire.

Présents : MORELLE Isabelle, MONVOISIN Patrice, VAUTRAIN Marie-Claire, PINCHON Francis, STAELENS Isabelle, MARION Antoine, CARTIER Flavie, VOISIN FONTANET Guy, CARON Laurence, DENIS André, VAUTIER Valérie, MARGERIN Benjamin, MERTEN Mélanie, BATAILLE Richard, NAEGLE Laetitia, ARHUR Sylviane, GUYOLARD Yannick,

Pouvoirs : MARECHAL Philippe à GUYOLARD Yannick

Absents excusés : MARMIN Philippe

Secrétaire de séance : VAUTRAIN Marie-Claire

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2025 a été réalisée par le Trésorier de Méru et que le compte de gestion (reconversion du site ESSEF) établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune,  
Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Trésorier,

Vu le rapport de présentation sur la réalisation des dépenses et des recettes de fonctionnement ainsi que la réalisation des dépenses et des recettes d'investissement (reconversion du site ESSEF),

Madame le Maire propose d'approuver le compte de gestion (reconversion du site ESSEF) du Trésorier pour l'exercice 2025, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la commune pour le même exercice.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :  
Approuve le compte de gestion 2025 (reconversion du site ESSEF) établi par le trésorier de Méru,

Votée à l'unanimité

Pour copie conforme,  
Le 10/04/2026  
Le Maire,  
Isabelle MORELLE

